



Conseil économique et social

Distr. générale
29 juillet 2011
Français
Original: anglais



Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité du bois

Commission européenne des forêts

Soixante-neuvième session

Antalya, 10-14 octobre 2011

Point 11 a) de l'ordre du jour provisoire

Débats sur les marchés

Trente-sixième session

Antalya, 10-14 octobre 2011

Rapport sur les activités en rapport avec les changements climatiques entreprises par la FAO depuis la trente- cinquième session de la Commission

Note du secrétariat de la FAO

Résumé

La présente note rappelle les recommandations relatives aux forêts et aux changements climatiques formulées par la Commission européenne des forêts et le Comité des forêts à leurs sessions précédentes et informe les membres de la Commission européenne des forêts des activités connexes de la FAO. Par ses travaux sur les forêts et les changements climatiques, la FAO cherche essentiellement à: stimuler la coopération régionale; aider les pays à intégrer la question des changements climatiques dans leur secteur forestier; contribuer à la mise au point et à l'application du mécanisme REDD-plus, faciliter l'échange d'expériences et la diffusion d'informations; et renforcer la place des forêts dans les initiatives intersectorielles concernant les changements climatiques.

A. Introduction

1. La trente-cinquième session de la Commission européenne des forêts comportait une partie sur les forêts et les changements climatiques, au cours de laquelle ont été examinées les incidences des réunions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenues à Copenhague en décembre 2009 et l'adaptation des forêts européennes aux changements climatiques.
2. La Commission a recommandé à la FAO et à la CEE de faciliter l'établissement de réseaux régionaux sur les changements climatiques à partir des réseaux forestiers régionaux existants, afin de fournir des données pour un cadre mondial sur l'adaptation à ces changements; d'aider à répondre aux besoins d'informations et à combler les lacunes de la communication entre les spécialistes des changements climatiques et la communauté des experts de la foresterie; de continuer à jouer un rôle actif dans la production et la diffusion d'informations sur les forêts et l'adaptation aux changements climatiques et à faire mieux comprendre la nécessité de créer un environnement qui permette aux petits propriétaires forestiers d'Europe de prendre des mesures en vue de l'adaptation des forêts; et de faciliter l'échange d'expériences nationales.
3. La Commission a prié le Comité des forêts, à sa vingtième session tenue en octobre 2010, d'envisager la création d'un réseau et d'un service d'appui au niveau mondial pour aider les pays à s'acquitter de leurs engagements internationaux relatifs aux forêts et aux changements climatiques. Après avoir examiné cette demande ainsi que les questions relatives aux forêts et aux changements climatiques soulevées par d'autres commissions régionales des forêts, le Comité des forêts a invité ces commissions à encourager l'échange d'expériences entre pays membres afin de déterminer le niveau des compétences et les besoins particuliers liés à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience des écosystèmes forestiers, puis à lui rendre compte de leurs travaux.

B. Activités de la FAO liées aux forêts et aux changements climatiques

4. Ces deux dernières années, la FAO a intensifié ses efforts dans le domaine des forêts et des changements climatiques. Ses initiatives se situent aux niveaux infranational, national, régional et international et comprennent aussi bien des activités normatives qu'un appui sur le terrain.
5. Comme par le passé, la FAO s'efforce de faciliter la coopération régionale relative aux forêts et aux changements climatiques par le biais de ses commissions régionales des forêts. Cette activité est cohérente avec le Cadre de l'adaptation de Cancún, adopté par la Convention en décembre 2010, qui invite les Parties à renforcer et, s'il y a lieu, à créer des centres et réseaux régionaux pour faciliter et renforcer les mesures d'adaptation aux niveaux national et régional et à améliorer la communication d'informations entre le processus découlant de la Convention et les activités menées à ces niveaux. Les commissions régionales des forêts peuvent jouer un rôle clef dans l'établissement de réseaux régionaux et la mise en route d'autres activités de coopération sur les changements climatiques.
6. Afin de faciliter le dialogue et la coopération à l'échelle régionale, la FAO a effectué jusqu'ici trois analyses régionales – pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, le Proche-Orient et l'Asie – qui décrivent les problèmes que posent les changements climatiques, ainsi que les possibilités, les limitations et les principaux domaines de coopération

régionale. Ces analyses devraient stimuler les échanges d'informations et d'expériences et aider à définir les éléments prioritaires d'une collaboration régionale, à savoir le renforcement de la formation et des compétences, la recherche, la communication d'expériences en matière d'élaboration des politiques et d'activités sur le terrain et l'échange d'informations. La FAO, avec l'aide du programme forestier FAO-Finlande et du projet appuyé par l'Allemagne (GIZ) sur l'adaptation du Cadre de politique forestière pour répondre aux besoins liés aux changements climatiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et de Silva Mediterranea, organise au Caire en septembre une réunion pour les pays du Proche-Orient et les donateurs potentiels afin d'évaluer l'utilité d'intensifier la coopération régionale dans ce domaine. La FAO prévoit d'apporter son soutien à une analyse et à des activités sous-régionales sur les forêts et les changements climatiques pour les pays africains touchés par la sécheresse, dans le cadre de l'initiative de l'Afrique subsaharienne concernant une grande muraille verte appuyée par l'Union africaine et la Commission européenne.

7. Un axe majeur des travaux de la FAO dans ce domaine consiste à aider les pays à intégrer les changements climatiques dans leur secteur forestier. Pour cela, elle met au point deux instruments, l'un destiné aux décideurs qui sera publié à la fin de 2011 et l'autre à l'intention des gestionnaires des forêts qui devrait être achevé au début de 2012. Ces deux instruments faciliteront l'élaboration de stratégies et de plans et leur application pour intégrer la question des changements climatiques dans le secteur forestier. En outre, la FAO a financé des ateliers dans cinq pays au cours des deux dernières années. La mise au point de ces outils et la tenue de ces ateliers ont été financées par le Programme forestier FAO-Finlande et par une contribution du Danemark par le biais du programme APO.

8. La FAO soutient activement l'action menée aux niveaux international et national dans le cadre du mécanisme REDD-plus¹ par le biais du programme ONU-REDD (un partenariat de la FAO, du PNUD et du PNUE financé par la Norvège et par d'autres pays donateurs) et du programme FAO-Finlande sur la gestion durable des forêts dans un climat en évolution. Grâce à ces mécanismes et à son Programme de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales, l'Organisation prête son concours pour le suivi, la vérification et l'établissement de rapports relatifs au mécanisme REDD-plus dans 13 pays. Elle appuie aussi les travaux concernant le mécanisme REDD-plus et la gouvernance, notamment la création d'un cadre d'évaluation et de suivi de la gouvernance des forêts (conjointement avec la Banque mondiale) et l'élaboration de lignes directrices pour la fourniture d'informations sur la gouvernance du mécanisme REDD-plus (initiative conjointe du programme ONU-REDD et de Chatham House).

9. La FAO reste active dans les domaines de la communication ainsi que de la production et de la diffusion d'informations. CLIM-FO, un bulletin électronique sur les forêts et les changements climatiques paraît tous les mois. Ces deux dernières années, la FAO a publié deux ouvrages sur l'énergie provenant du bois et les changements climatiques en plus des trois analyses régionales. Elle prépare une publication analysant la relation entre les données sur les forêts présentées respectivement dans ses propres évaluations des ressources forestières mondiales et dans les rapports d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts de l'évolution du climat. D'autres publications, sur les marchés du carbone et sur les décisions internationales relatives aux forêts dans le cadre de la Convention, sont en préparation. La FAO continue à soutenir les manifestations organisées dans le cadre de la Journée des forêts par le Partenariat de collaboration sur les

¹ Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts; et le rôle de conservation, de gestion durable des forêts et de renforcement des stocks de carbone des forêts dans les pays en développement.

forêts en liaison avec les Conférences des Parties de la Convention, notamment la quatrième Journée des forêts en 2010 et la cinquième qui a eu lieu en 2011.

10. Le Département des forêts a apporté sa contribution à un certain nombre d'activités relatives aux changements climatiques, menées en coopération par les départements de la FAO afin de renforcer les relations intersectorielles dans ce domaine. On peut citer notamment la création du FAO-Adapt, le programme-cadre de la FAO sur l'adaptation aux changements climatiques. Le Département des forêts a aussi joué un rôle dans la préparation des communications de la FAO à la Conférence de La Haye sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique, tenue en octobre/novembre 2010, et participe aux activités de suivi telles que l'effort conjoint de la FAO, de la Banque mondiale, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial visant à élaborer un répertoire d'informations et à créer un réseau/partenariat de collaboration pour une agriculture intelligente face au climat qui couvre les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêcheries. Le Département a participé, en tant que responsable ou contributeur, à la rédaction des communications de la FAO à la FCCC sur les forêts, l'agriculture ou la sécurité alimentaire.

C. Questions à examiner par la Commission européenne des forêts

11. Les délégués à la réunion de la Commission européenne des forêts sont invités à examiner les questions ci-après au cours de la session:

- Compte tenu de la demande faite aux commissions régionales des forêts par le Comité des forêts (voir par. 3 ci-dessus), sur quels domaines doit porter en priorité l'échange d'expériences concernant les forêts et les changements climatiques entre les membres de la Commission européenne des forêts, et que propose la Commission quant aux meilleurs moyens de procéder à ces échanges?
- Existe-t-il des insuffisances qui empêchent les pays membres de la Commission de répondre de manière efficace et rationnelle aux besoins liés aux forêts et aux changements climatiques dans leur propre pays ou de prêter leur concours aux pays en développement et, dans l'affirmative, quel rôle pourrait jouer la FAO pour remédier à ces insuffisances?
- Existe-t-il des domaines de travail relatifs aux forêts et aux changements climatiques que les membres de la Commission européenne des forêts souhaiteraient voir traiter en priorité par la FAO?